L'ESSOR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION DU MALI

JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 65è ANNÉE N° 20720

300 FCFA

www.lessor.ml

81è session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies

ANTONIO GUTERRES TIENT SON DISCOURS D'ADIEU

Lire en page 3

Agriculture

« GOYO », LE LÉGUME AUX MILLE VIES

De la terre à l'assiette, l'aubergine africaine, appelée communément « goyo » en bambara, raconte une histoire de femmes, de savoir-faire et de résilience. À travers la productrice, la grossiste, la vendeuse ambulante et la consommatrice, se dessine une filière encore discrète mais porteuse d'opportunités économiques, nutritionnelles et culturelles



AVIS DE PERTE

Nous, Mamourou Bakary Traoré, 1er Adjoint au Maire de la Commune Urbaine, chargé de l'état civil, Officier de Police Judiciaire au Centre Principal de Koulikoro, atteste que **M. Bouramaciré Simpara,** Ingénieur Architecte, domicilié à Bamako Hippodrome 2, s'est présenté à la Mairie Centrale de koulikoro et nous à déclarer sur l'honneur avoir perdu la lettre d'attribution de sa parcelle n° BS/1 du morcellement de Kayo Torodo.

Nous, Mamourou Bakary Traoré, 1er Adjoint au Maire de la Commune Urbaine, chargé de l'état civil, Officier de Police Judiciaire au Centre Principal de Koulikoro, atteste que **M. Bouramaciré Simpara,** Ingénieur Architecte, domicilié à Bamako Hippodrome 2, s'est présenté à la Mairie Centrale de koulikoro et nous à déclarer sur l'honneur avoir perdu la lettre d'attribution de sa parcelle n° BS/2 du morcellement de Kayo Torodo.

Nous, Mamourou Bakary Traoré, 1er Adjoint au Maire de la Commune Urbaine, chargé de l'état civil, Officier de Police Judiciaire au Centre Principal de Koulikoro, atteste que **M. Bouramaciré Simpara,** Ingénieur Architecte, domicilié à Bamako Hippodrome 2, s'est présenté à la Mairie Centrale de koulikoro et nous à déclarer sur l'honneur avoir perdu la lettre d'attribution de sa parcelle n° BS/3 du morcellement de Kayo Torodo.

Nous, Mamourou Bakary Traoré, 1er Adjoint au Maire de la Commune Urbaine, chargé de l'état civil, Officier de Police Judiciaire au Centre Principal de Koulikoro, atteste que **M. Bouramaciré Simpara,** Ingénieur Architecte, domicilié à Bamako Hippodrome 2, s'est présenté à la Mairie Centrale de koulikoro et nous à déclarer sur l'honneur avoir perdu la lettre d'attribution de sa parcelle n° BS/4 du morcellement de Kayo Torodo.

Nous, Mamourou Bakary Traoré, 1er Adjoint au Maire de la Commune Urbaine, chargé de l'état civil, Officier de Police Judiciaire au Centre Principal de Koulikoro, atteste que **M. Kassim Simpara,** Employé de commerce, domicilié à Bamako Djelibougou, s'est présenté à la Mairie Centrale de koulikoro et nous à déclarer sur l'honneur avoir perdu la lettre d'attribution de sa parcelle n° BS/6 du morcellement de Kayo Torodo.

Nous, Mamourou Bakary Traoré, 1er Adjoint au Maire de la Commune Urbaine, chargé de l'état civil, Officier de Police Judiciaire au Centre Principal de Koulikoro, atteste que **M. Kassim Simpara,** Employé de commerce, domicilié à Bamako Djelibougou, s'est présenté à la Mairie Centrale de koulikoro et nous à déclarer sur l'honneur avoir perdu la lettre d'attribution de sa parcelle n° BS/7 du morcellement de Kayo Torodo.

Nous, Mamourou Bakary Traoré, 1er Adjoint au Maire de la Commune Urbaine, chargé de l'état civil, Officier de Police Judiciaire au Centre Principal de Koulikoro, atteste que **M. Kassim Simpara,** Employé de commerce, domicilié à Bamako Djelibougou, s'est présenté à la Mairie Centrale de koulikoro et nous à déclarer sur l'honneur avoir perdu la lettre d'attribution de sa parcelle n° BS/8 du morcellement de Kayo Torodo.

Je soussigné, l'agent chargé d'expédier les affaires courantes de la Commune Rurale de Kénièba, atteste avoir reçu de **M. Siaka Traoré, Tôlier,** la déclaration de perte de sa lettre d'attribution de la parcelle n° 2 CARRE K de Ballabougou Extension Est, enregistrée le 21 juin 2010, permis d'occuper n° 260/PCK-D.

Le Chef de Poste du 21 septembre 2026 du

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

La Primature
Demande de Renseignement et de Prix
à Compétition Ouverte
n°2026-20/PRIM-DAF

La Primature sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes : **Achat de véhicules berline pour le compte de la Direction Générale du Contentieux de l'Etat.**

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel à la Concurrence complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : Direction Administrative et Financière de la Primature, Quartier du Fleuve Rue 315, BP : E792, Tél. : 20 22 33 07 – Bamako.**

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard **le lundi 12 octobre 2026 à 10 heures 00 mn.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux millions (2 000 000) Francs CFA.**

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres.